

Dossier d'inscription BCPR 2019-2020

Cher Joueur/Joueuse, Cher Parents,



Heureux de te (vous) retrouver à nouveau pour une nouvelle saison. C'est désormais l'heure des inscriptions. L'administratif est simplifié cette année, les licences dématérialisées et la photo passe au format numérique. Vous trouverez sur le site web du club toutes les informations nécessaires si besoin, rubrique « Actualités ». Pour vous aider, retrouvez la liste des pièces à fournir dans le tableau ci-dessous.

Le dépôt de votre dossier complet se fera **début septembre 2019** au Gymnase Joliot Curie de 18h à 20h les lundi 2, mardi 3 et mercredi 4 septembre pour les **renouvellements**. Pour une **mutation** ou une **première inscription**, même endroit, toujours de 18h à 20h, les jeudi 5, mardi 10, mercredi 11, jeudi 12, mardi 17, mercredi 18 et jeudi 19 septembre.

Dans l'attente de vous voir nombreux à dribbler avec nous en septembre, nous vous souhaitons par avance une belle saison en notre compagnie.

Le Bureau

Pièces à fournir pour un dossier complet	Contrôle lors du dépôt du dossier (à remplir par le Bureau) : « Oui »
Licence FFBB : PDF remplissable renseigné informatiquement et signé (page 1).	
Questionnaire Santé : page 2 de cette même Licence FFBB.	
Photo d'identité, à envoyer en JPG par email à : bureaudubcpr@gmail.com	
Charte du BCPR signée (1 page).	
Dossier d'inscription & Autorisations signées (x pages).	
Certificat Médical : valable 3 ans en années sportives, peut être rempli sur la Licence FFBB. Obligatoire pour les 1 ^{ères} inscriptions, mutations et selon les cas pour les renouvellements.	
Surclassement : si nécessaire, exemple d'un Junior né en 2000 qui souhaite évoluer en Séniors. Peut être rempli sur la Licence FFBB	
Pièce d'identité : copie CNI ou livret de famille pour une nouvelle inscription, mutation et pour un mineur devenu majeur.	
Cotisation : règlement par chèque en fonction de ma catégorie (en 1, 2 ou 3 fois), totalité de la cotisation requise. U7 à U17 = 180€. Loisirs = 160 €. Séniors = 210 €.	

Dossier [complet](#) réceptionné par :

Date de dépôt du dossier [complet](#) :

Commentaires (CAF, Pass92, facture pour CE, remise 20€ pour plusieurs membres d'une même famille...) :

Autorisations 2019-2020

Nom, Prénom du Joueur / Joueuse :	Date de naissance :
Adresse :	Catégorie (si naissance en 2011 > (2020-2011=9) donc U9) :
Email :	Tél. portable :



Pour les joueurs et joueuses mineurs :	
Nom, Prénom du parent responsable :	Tél. portable :
Email :	En qualité de : père, mère, tuteur (rayer les mentions inutiles)

Autorisations saison 2019-2020 pour les joueurs et joueuses mineurs :	
Pratique et compétition : J'autorise mon enfant à pratiquer le Basket-Ball dans le cadre des entraînements et compétitions au sein du BCPR.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Transport : J'autorise le BCPR à faire transporter mon enfant, dans le cadre de son activité sportive, dans le véhicule d'autres parents bénévoles ou éducateurs du club ou de toute personne appelée à participer au déplacement de l'équipe. La responsabilité du club ne pourra être recherchée dans le cadre d'un accident de la circulation, le conducteur ayant par ailleurs déclaré être valablement assuré pour ce risque.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Soins : J'autorise les éducateurs, à prendre le cas échéant, toutes les mesures nécessaires en cas de blessure dans le cadre des activités du BCPR. Bien entendu, dans la mesure du possible, les parents ou responsable légal seront avertis de la démarche mise en œuvre.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Droit à l'image : J'autorise le BCPR à diffuser l'image de mon enfant sur le site internet du club, affiche, flyer.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Autorisations saison 2019-2020 pour les joueurs et joueuses de 18 ans et plus :	
Droit à l'image : J'autorise le BCPR à diffuser mon image sur le site internet du club, affiche, flyer.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Informations par emails : Je souhaite recevoir des informations du club par email ou via la newsletter du club.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Pour les mineurs, **Signature du parent responsable**
Nom, prénom, qualité (père, mère, tuteur)
avec la mention « lu et approuvé »

Signature joueur/joueuse majeur(e)
avec la mention « lu et approuvé »

Charte du « Basket Club Plessis-Robinson »



En adhérant au « BCPR », « Basket Club Plessis Robinson », tu adhères à une association loi 1901. Le fait d'adhérer au « BCPR », engage tous les licenciés et les parents (pour les mineurs) à participer activement à la vie du club : aide et logistique lors des déplacements ou manifestations, tenue de tables de marque, chronomètre et arbitrage...

Chaque équipe étant composée d'un nombre de joueurs maximum pour son bon fonctionnement, le bureau se réserve le droit de refuser un certain nombre d'inscriptions afin, notamment, de préserver l'équité des temps de jeu en compétition. Chaque équipe bénéficie d'un ou plusieurs entraînements hebdomadaires obligatoires. Les horaires et lieux prévus en début de saison peuvent être modifiés au cours de la saison. Le « BCPR » utilise les installations sportives mises à sa disposition par la Mairie du Plessis-Robinson. Le club est donc tributaire des créneaux horaires qui lui sont attribués pour les entraînements et compétitions.

Chaque joueur se doit de participer aux entraînements, avec une tenue de sport adaptée à la pratique du basket (short, tee-shirt, chaussures dédiées, bouteille d'eau personnelle). Port de bijoux non autorisé. Le « BCPR » décline toute responsabilité en cas de vol d'effets personnels. Il est donc conseillé de ne pas venir aux entraînements ou aux matchs avec des objets de valeur et des sommes d'argent importantes, et de ne rien laisser dans les vestiaires lors des entraînements et compétitions. Il est fortement conseillé de prendre une douche après chaque entraînement et match. Il est demandé de laisser les installations sanitaires et les vestiaires aussi propres que possible. Les entraînements sont placés sous la responsabilité des entraîneurs. En cas d'absence ou de retard, le licencié devra avertir son entraîneur le plus tôt possible. Toute absence non justifiée pourra entraîner la non convocation au match. Les joueurs mineurs sont sous la responsabilité du BCPR uniquement pendant les horaires des entraînements et des matchs. Tout accident survenant en dehors de ces horaires ne saurait incomber au BCPR.

La présence aux compétitions est obligatoire sur convocation. Dans un souci de respect des membres de l'équipe et du club, toute absence doit être justifiée et signalée à l'entraîneur le plus tôt possible. Les membres de l'équipe doivent être présents à l'heure indiquée par leur entraîneur. Les organisations « transport, arbitrage et tenue de table » sont sous la responsabilité des entraîneurs. La participation des joueurs à l'arbitrage et à la tenue de la table de marque lors des matchs est obligatoire à partir de la catégorie Benjamins (U13). Participation minimale de 3 matchs par an pour tout licencié. Ceci s'inscrit dans l'apprentissage des règles du jeu et de la vie en communauté.

Le « BCPR » met une tenue de jeu (maillot et short) à la disposition de chaque participant, uniquement dans le cadre de la compétition. Chaque entraîneur est responsable de la totalité des tenues de jeu mises à sa disposition par le club en début de saison. Il en assure la distribution et le lavage. En aucun cas, l'équipement (maillots et shorts) ne doit être dispersé. À l'issue du dernier match de la saison, l'entraîneur devra remettre, à une personne du Bureau, l'ensemble complet des tenues sous peine de retenue financière.

Le joueur, la joueuse, l'entraîneur, le dirigeant du « BCPR », ainsi que les parents et les accompagnateurs engagent l'image du club. Il est donc essentiel d'avoir sur le terrain et en dehors une attitude correcte, de respecter les adversaires ainsi que les décisions prises par les arbitres. Il est également demandé de respecter les infrastructures et le matériel. Les parents, le joueur, la joueuse s'engagent à respecter les options sportives prises par les cadres techniques pour l'ensemble de la saison. Tout manquement à ces règles pourra entraîner des sanctions ou une exclusion pure et simple du licencié sur décision du Bureau.

Cette charte a pour but de faciliter la vie au sein du club et de favoriser un comportement sportif, fait de respect mutuel, de loyauté et de fair-play entre tous. Les parents des plus jeunes devront relayer le contenu de cette charte à leurs enfants. D'avance nous te remercions pour le respect de cette charte et te souhaitons une excellente saison.

Le Bureau

Pour les mineurs, **Signature du parent responsable**
Nom, prénom, qualité (père, mère, tuteur)
avec la mention « lu et approuvé »

Signature joueur/joueuse majeur(e)
avec la mention « lu et approuvé »